



Genève, le 14 juin 2010

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Retour en Suisse de Monsieur Max Göldi

Le Conseil d'Etat a accueilli avec soulagement la nouvelle du retour auprès de sa famille du citoyen suisse Max Göldi, quatre mois après Monsieur Rachid Hamdani. Il lui souhaite de jouir de la liberté qui lui a été ravie durant 695 jours.

Par ailleurs, le gouvernement genevois prend acte de la confirmation de la constitution d'un tribunal arbitral, qui siègera à Berlin. Il attend son interprétation du déroulement des faits survenus en juillet 2008 et de leur légalité en regard du droit suisse et international.

Enfin, le gouvernement a pris connaissance d'une information diffusée hier par une agence de presse internationale selon laquelle les autorités genevoises auraient versé une indemnité financière substantielle à la famille Kadhafi. Le Conseil d'Etat genevois dément catégoriquement avoir versé le moindre montant dans le cadre de ce litige.

A ce stade, le Conseil d'Etat n'a pas d'autres commentaires à apporter.

Pour toute information complémentaire : M. Nicolas Merckling, CHA, ☎ 022 327 90 90.